



LES PONTS DE CE

Offre d'emploi
13 328 habitants

Membre d'Angers Loire Métropole - Bords de Loire
Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

Aides à domicile

Type de contrat : CDD de 25h/semaine. Possibilité d'évolution vers un CDI.

Salaire indicatif : cadre d'emploi des Agents sociaux

MISSIONS

Descriptif des missions du poste :

Maintien à domicile des :

- Personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie ou dépendantes
- Personnes en situation de handicap
- Personnes malades nécessitant une aide temporaire
- Domiciliés aux Ponts-de-Cé

Entretien courant du logement (poussières, sol, sanitaires, cuisine...) et du linge (lavage, étendage, pliage, repassage), préparation des repas, accompagnement dans les déplacements, courses, aide aux démarches administratives...

Débutant accepté
Pas de diplôme exigé.

Profil recherché : Profil et compétences :
Savoir-être, savoir-faire, rigueur, discrétion, réserve, professionnalisme.

Permis B. Véhicule exigé.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : LES PONTS-DE-CE

Spécificités du poste : travail en week-end ou en soirée probable selon roulement

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire en fonction du statut de l'agent recruté

- un comité d'action sociale
- des chèques vêtements
- des indemnités kilométriques
- un planning prenant en compte vos contraintes familiales
- des missions menées sur une commune, limitant ainsi les déplacements
- un soutien par une équipe administrative

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :
CCAS LES PONTS DE CE
7 rue Charles de Gaulle .
49130 LES PONTS-DE-CE

Informations complémentaires :

renseignements sur le poste : Madame Nawel AïD, responsable du Pôle seniors et handicap :
02 41 79 75 72 (nawel.aid@villelespontsdece.fr)

Service des Ressources Humaines : Sandra GUESDON sandra.guesdon@villelespontsdece.fr :
02 41 79 75 91

courrier et CV à :

Monsieur le Président du CCAS

CCAS des Ponts de Cé 7 rue Charles de Gaulle 49130 LES PONTS DE CE ou par mail à l'adresse
ressources humaines indiquée ci-dessus.

ATTENTION courrier et CV obligatoires**INFORMATION**

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.